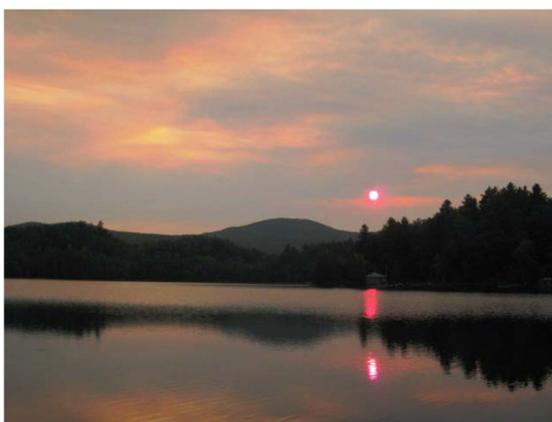


# Plan d'action et prévision budgétaire 2017

Présenté par



POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AUTOUR D'UN LAC EN SANTÉ

*Préparé par le **Comité Environnement du Bassin Versant du Lac Nick** de l'APLN*

Remis à la Municipalité de Bolton-Est pour le  
Comité consultatif en environnement (CCE)  
Le 3 octobre 2016

## **Priorités du comité environnement du bassin versant du lac Nick**

---

Le lac Nick est une petite étendue d'eau peu profonde (3 m de profondeur moyenne). Il s'agit d'un lac vulnérable à la sédimentation à cause de sa forme morphologique constituée de plusieurs baies très sédimentées et peu profondes et des pentes abruptes à plusieurs endroits de la zone littorale. De plus, la présence de développements domiciliaires autour du lac sur des terrains très accidentés constitue une cause potentielle d'apports de sédiments au lac en période de fortes pluies et fonte de neige. Ces éléments caractéristiques de notre milieu feront que nos efforts seront principalement centralisés autour de ces 4 grands thèmes:

- Suivi de la qualité de l'eau
- Lutte à l'érosion
- Sensibilisation et information des résidents sur la santé du lac
- Suivi du niveau du lac

Le comité environnement du bassin versant du lac Nick de l'APLN est constitué de six membres qui font partie d'une des deux associations de propriétaires autour du lac Nick, soit l'APLN (Association des propriétaires du lac Nick) et l'APBLN (Association des propriétaires des berges du lac Nick). Ce comité représente les intérêts de tous les propriétaires du bassin versant du lac Nick au niveau de la préservation de notre bien commun et précieux qu'est notre lac.

## **Réalisations en 2016 et prévisions d'actions pour 2017**

---

Basé sur le plan prévisionnel budgétaire 2016 du comité environnement de l'APLN, déposé à la municipalité de Bolton-Est le 12 octobre 2015, voici le bilan des réalisations du comité pour 2016 ainsi que les prévisions d'actions pour 2017.

### **A. Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick**

#### **Réalisations en 2016**

- A. Participation au programme de prélèvement de la MRC avec 5 prélèvements à 2 tributaires, soit N3 et N4. Analyses : phosphore total, coliformes fécaux et matières en suspension). Prélèvements effectués par la ville.
- B. Échantillonnage à 3 reprises de tous les tributaires et de la sortie du lac Nick durant de fortes précipitations. Analyse des matières en suspension, phosphores totaux et coliformes fécaux. La 3<sup>e</sup> campagne est prévue à l'automne.
- C. Participation au programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs – RSVL » du Ministère de l'Environnement. Prélèvements à la fosse du lac à 3 reprises et analyse de Phosphore total, Chlorophylle a et Carbone organique dissous. La mesure de la transparence a aussi été effectuée à plusieurs reprises.
- D. Vérification de la qualité bactériologique de la plage de l'APLN et celle de l'APBLN à trois reprises durant l'été et à 3 endroits (total 18 échantillons).

### **Prévisions pour 2017:**

1. Participation au programme de prélèvement de la MRC pour 2 tributaires soit N3 et N4 consistant en 5 prélèvements et analyses de phosphore total, coliformes fécaux et matières en suspension. Prélèvements effectués par la ville. Budget de la ville.
2. Participation au programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs – RSVL » du Ministère de l'Environnement. Ce programme implique cette année uniquement la mesure de la transparence à la fosse du lac aux deux semaines par un bénévole du comité environnement du début juin au début octobre.
3. Vérification de la qualité bactériologique des 2 plages (APLN et APBLN) à 4 reprises durant l'été et à 3 endroits (total 24 échantillons). Une surveillance accrue est prévue en 2017 en raison d'une légère réduction de la qualité de l'eau (de A à B) des deux plages après de fortes précipitations à l'été 2016.
4. Les résultats des tributaires en temps de pluie qui ont été effectués en 2016 ont démontré des niveaux de pollution importants surtout aux points N1, N3, et N6. Les résultats d'un troisième échantillonnage est attendu cet automne. L'échantillonnage à 3 reprises des tributaires en question durant de fortes précipitations se poursuivra en 2017. Analyse des matières en suspension, phosphore total et coliformes fécaux. Les tributaires N1, N3, N4 et N6, les entrées et sorties des lacs Deer et Spring, deux points en amont de N1, un point en amont de N6 ainsi que la sortie du lac Nick sont visés, soit un total de 12 sites. Trois échantillonnages sont prévus durant une forte pluie pour un total de 36 échantillons. Cette activité nous permettra de mieux cibler les secteurs problématiques.

## **B. Caractérisation du milieu**

### **Réalisations pour 2016:**

- A. Identifications des herbiers du lac Nick par une firme spécialisée (payé entièrement par les associations APLN et APBLN). Le rapport est disponible sur le site internet de l'APLN.
- B. Élimination des phragmites en bordure du lac Nick à deux endroits par des bénévoles du comité environnement

### **Prévisions pour 2017:**

1. Élimination des phragmites en bordure du lac Nick
2. Étude bathymétrique du lac Nick. Cette étude nous permettra de mieux connaître notre lac et de situer plus précisément la fosse du lac ainsi que les différentes zones du lac selon la profondeur. Le volume du lac et le temps de séjour moyen pourra ainsi être

calculé plus précisément. Ces données sont souvent requises par les professionnels qui effectuent différentes études sur le lac. Cette étude sera réalisée par une firme spécialisée, ABV des 7. Un budget de 1800\$ est prévu. L'APLN assumera 20% des coûts d'une telle étude.

3. Élimination des carassins dorés (poissons rouges) au lac Deer. La présence de carassins dorés dans l'étang Deer fait suite à l'introduction intentionnelle par un résident il y a plusieurs années. Celui-ci a continué à les nourrir un certain temps. Il s'agit d'une espèce envahissante qui produit beaucoup de déchets. L'étang présente une couleur verdâtre et contient du phosphore à une concentration d'environ 40 ug/L, soit deux fois la norme. Cet étang se décharge dans le lac Nick au tributaire N3.

Nous proposons d'éliminer les carassins de l'étang en utilisant des filets ou sennes. Ceci nous permettra de conserver les autres espèces de poissons qui se trouvent dans l'étang dont la perchaude et la carpe. Des bénévoles seront mis à contribution pour ce travail. Un budget maximum de 500\$ est prévu pour l'achat de matériel, dont la senne.

### **C. Lutte à l'érosion**

#### **Réalisations en 2016**

- A. Tel que prévu, l'aménagement de la bande riveraine au lac Spring a été effectué. Le taux de succès des plantations est complet.

### **D. Sensibilisation, information et formation**

#### **Réalisations en 2016**

- A. Participation à l'AGA de RAPPEL le 7 novembre 2015
- B. Participation à la réunion du Cogesaf 17 nov 2015
- C. Participation à une conférence sur les plantes envahissantes en mai 2016
- D. Un compte rendu des actions de notre comité et des résultats obtenus a été présenté à l'AGA de l'APLN et à celle de l'APBLN – été 2016

#### **Prévisions pour 2017**

1. Participation aux activités de RAPPEL
2. Participation aux activités du COGESAF
3. Un compte rendu détaillé des actions de notre comité et des résultats obtenus sera présenté aux assemblées annuelles de l'APLN et de l'APBLN

## **E. Niveau du lac**

### **Réalisations en 2016**

A. Les mesures du niveau du lac ont été effectuées durant 2016

### **Prévisions pour 2017**

1. Les mesures du niveau du lac seront poursuivies durant 2017 par les bénévoles du comité environnement
2. Étude du rapport « Programme de gestion intégré du castor » qui a été commandé par la ville et application des recommandations dont la supervision du barrage

## Comité environnement du bassin versant du lac Nick

### **Prévision budgétaire 2017 – APLN**

#### **A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick**

- |  |          |
|--|----------|
| 3. Qualité bactériologique de l'eau aux deux plages (24 x 9\$) | 216 \$   |
| 4. Tributaires en temps de pluie (36 x 38\$)                   | 1 368 \$ |

#### **B- Caractérisation du milieu**

- |  |         |
|--|---------|
| 1. Étude bathymétrique (80% x 1800\$). L'APLN assumera 360\$ | 1 440\$ |
| 2. Élimination des carassins dorés au lac Deer               | 500\$   |

**TOTAL (taxes en sus) 3 524 \$**

ANNEXE 1

CARTE DU BASSIN VERSANT DU LAC NICK

